

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 31 (1943)

**Heft:** 641

**Artikel:** Petit courrier de nos lectrices

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-264898>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité**

**A VENDRE**  
à Champex (Valais) joli chalet meublé  
9 pièces, 7 lits, véranda, grand terrain.  
S'adresser à Mlle BERGIER  
138, route de Chêne, Genève.  
(Téléphone le matin : 4.55.66)



**POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES**  
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>  
Téléphone : 4.32.85 (permanent)  
en CAS DE DÉCÈS  
s'adresser au téléphoniste de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES

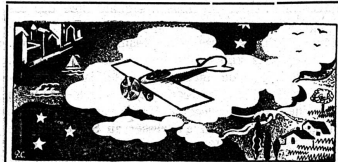
**BONNETERIE DURUZ**  
PLACE DES EAUX-VIVES, 5  
**LAINES DURUZ**  
CROIX-D'OR, 3  
Maison de confiance. Prix raisonnables.

**Foyer de la Femme**  
1, Rue de la Vallée  
**Chambres et pension**  
pour dames et jeunes filles  
Prix modérés. Tél. 4.59.93

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines,  
Soutiens-gorge.  
Mesures - Réparations - Transformations  
**Corsets Gaby** 6, Place de l'Ancein-Port  
**A. BASSIN** VEVEY

**„LE GARILLON“** Place Chauderon  
LAUSANNE  
Restaurant - Tea-room sans alcool  
Restauration soignée à prix modiques  
Son Tea-room

**FREY - WICKY**  
TISSUS - VEVEY  
Trousseaux - Draperies  
Tolleries - Soieries



**Correspondance**  
Lettre ouverte au Docteur Muret  
pour fêter ses 80 ans.

Cher Docteur,  
Je m'en voudrais de l'omission toute fortuite  
qui, le soir de votre fête d'anniversaire, m'a empêché  
de prendre la parole, si, par l'intermédiaire  
du *Mouvement Féministe*, notre trait  
d'union, à nous suffragistes, je ne pouvais vous  
dire l'attachement et l'affection qui nous unissent  
à vous.  
Dans l'été de 1913, quelques féministes de  
Morges, où nous habitons alors, ma femme et  
moi, faisons appel à votre dévouement pour  
donner une conférence de propagande suffragiste.  
Vous prêchez en nous des convaincus,  
car ma femme n'avait-elle pas en 1911 participé  
à la grandiose manifestation des femmes anglaises  
qui étaient allées à travers Londres réclamer  
à l'« Albert Hall » les droits réservés jusque-là  
aux seuls hommes ? Et elle et moi, ne venions-  
nous pas de cette fameuse école nouvelle de  
coéducation de Bedales, foyer de féminisme, dont  
la femme du directeur était une pionnière du  
mouvement ? Il fallait toutefois la persuasion de votre  
parole et la force de votre expérience pour  
mettre en branle les esprits et les conduire à des  
actes. A l'issue de votre conférence se fondait  
le groupe suffragiste de Morges dont nous fûmes  
les premiers membres.  
Malheureusement la guerre survint et, de même  
qu'à notre époque actuelle, d'autres préoccupations  
plus immédiates empêchèrent notre jeune société  
de se développer comme nous l'eussions désiré.

Cependant, à la faveur de la victoire des nations  
démocratiques, les idées nouvelles, basées sur un  
principe plus équitable de justice, faisaient des  
pas de géant et le vote des femmes était introduit  
dans la majorité des pays d'Europe. Seule, ou  
presque seule, la Suisse restait à l'écart de ce  
mouvement libérateur.  
Nous avions entre-temps quitté Morges pour  
Vevey, où, en 1917, vous étiez également l'ani-  
mateur du Comité qui fonda le groupe veveysan  
pour le suffrage des femmes, dont on a fêté l'au-  
tomne dernier le XXV<sup>me</sup> anniversaire. Vous ne  
vous êtes donc pas borné à votre vocation de mé-  
decin-acoucheur, vous avez pratiqué sur la plus  
grande échelle la maieutique des esprits ! Jamais  
nous n'avons fait appel à vous en vain ; avec un  
dévouement inlassable, vous êtes accouru nous  
prêter main forte, lorsqu'il s'agissait de confé-  
rences de propagande et de convaincre des esprits  
rebelles ou mal informés. Je me rappellerai toute  
ma vie la mémorable passe d'armes que vous  
eûtes avec un homme de loi et de la polémique,  
toute courtoise du reste, qui s'ensuivit dans la  
*Feuille d'Avis de Vevey*. Et je regrette, pour ma  
part, l'ardeur et la foi qui caractérisaient alors  
notre groupe veveysan et les réactions parfois  
vives du public qui savait s'enthousiasmer pour  
des idées ; maintenant c'est le calme... dans toute  
sa platitude !

Nous ne savons pas ce que la fin de cette  
guerre nous réserve, mais laissez-moi vous dire  
que, quoi qu'il arrive, vous avez bien mérité de la  
patrie et que vous vous êtes acquis la reconnaissance  
de notre association. En tant qu'homme, je fail-  
lirais à mon devoir si je ne rendais hommage  
à votre fidélité envers une cause à laquelle peu  
d'hommes se consacrent et encore moins se scien-  
tifie. Comme vous le disiez un jour, nous n'a-  
vons aucun mérite à en tirer : ne faisons-nous  
pas que rendre à un degré infinitésimal tout  
ce que nous devons à nos mères et à nos fem-  
mes ?

Veillez agréer, cher Docteur, mes sentiments  
de vive gratitude et de sincère affection.  
Albert TRUAX.

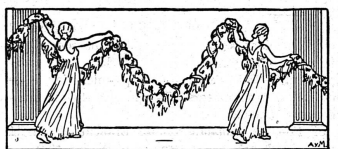
(Exposition ouverte jusqu'au 20 juin 1943, de  
9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30, dimanche  
compris, 8, rue de l'Orangerie, Neuchâtel).

**Exposition des travaux d'élèves de l'Ecole  
professionnelle et ménagère de Genève**

Juin nous ramène chaque année à l'Ecole de la  
rue J.-J. Rousseau, et chaque fois avec un intérêt  
nouveau, nous en gravissons les étages pour vi-  
siter les salles où se trouve exposée, sous une  
forme pratique ou élégante, voire luxueuse, la  
somme du travail exécuté pendant les dix mois  
scolaires par tant de mains agiles.  
Tant d'heures où elles ont vécu là, penchées  
sur des vêtements dont les milliers de points  
auront été leur œuvre patiente, ces fillettes  
des classes d'apprentissage et celles qui, venues  
d'autres écoles, cherchent à compléter leur in-  
struction en apprenant à faire un usage utile de  
leurs dix doigts, bien qu'avec un horaire très  
réduit ! Mais voici la récompense du bon labeur  
de toutes : l'exposition annuelle. Aussi, quelle  
animation joyeuse ! avec quelle fierté on montre  
à sa famille ce qu'on a été capable d'exécuter,  
ce que soit une robe, un manteau ou encore, telle  
nappe ou tel coussin, véritable œuvre d'art où  
l'on ne sait s'il faut admirer davantage l'exé-  
cution parfaite ou la composition. Et puis, depuis  
l'an passé, il y a aussi, à plusieurs reprises  
au long des deux journées que dure l'exposition,  
cette manifestation qui n'a certes pas pour but  
d'inciter à la vanité : le défilé, fort utile pour  
démontrer la réussite d'un vêtement porté au  
lieu d'être posé sur une table.

Une foule de parentes, de camarades, d'amies  
se presse là, attentive et sympathique, et l'on  
quitte ces locaux, plus persuadée que jamais  
de la grande utilité de cette institution qui s'in-  
titule « Ecole professionnelle et ménagère ».

M.-L. P.



**A travers les Sociétés**

**Chez les coopératrices romandes.**  
L'Assemblée générale de l'U. C. R. qui s'est  
déroulée le 22 mai, à Lausanne, sous la prési-  
dence de M<sup>lle</sup> E. Thievenaz, a groupé 160 per-  
sonnes venues de toutes les régions de Suisse  
romande. L'ordre du jour mentionnait, outre les  
rapports administratifs : *L'Aide à la paysanne*,  
*Les trois journées de Freidorf*, et une conférence  
de M. Marcel Boson, secrétaire coopératif à  
Lausanne : *Démocratie et Coopération*.

Parlant de l'activité des 25 groupes romands  
en 1942, la présidente souligna le rôle éminem-  
ment éducatif des causeries, lectures et études  
diverses suivies par des mères, des futures mères,  
et dont plusieurs n'ont pas d'autre contact avec la  
vie sociale. Travail sans éclat, mais profond.  
L'entraide, dont on s'occupe sans relâche,  
fournit l'occasion d'appliquer directement les  
principes coopératifs et procure aussi la joie de  
servir. Un vœu est émis : que les membres ne  
négligent pas le « recrutement », car un groupe  
est voué à la mort si ses éléments ne changent  
pas. Le vieillissement, la routine désagrègent.  
Un rapport bref, riche, solide de M<sup>lle</sup> F.  
Cornuz (Lausanne) soulignait le travail énorme,  
fourni en 1942 pour l'aide à la paysanne, qui va  
repandre pour Lausanne en juin. De nouvelles  
collaboratrices s'étant annoncées, cette aide pour-  
ra être étendue à d'autres localités. Les coopé-  
ratrices comprennent leur devoir : femmes d'un pays  
privé, elle créent par leur dévouement un  
lien solide avec leurs seurs de la campagne  
dont la tâche va grandissant.

Les trois journées (du 2 au 4 août) réservées  
aux coopératrices romandes par le séminaire de  
Freidorf se dérouleront à l'aide d'un programme  
préparé avec soin : conférences, visites d'é-  
tablissements, débats et soirée récréative. Les  
sujets traités seront les suivants : *Le travail fé-  
minin en Suisse romande*. — *La situation de la  
femme dans l'union conjugale*. — *La vente à  
tempérament*. — *La protection de l'enfance à la  
lumière du code civil et du code pénal*. — *La*

sent toute la poésie et la grâce de l'intimité. En  
les observant on est tenté de dire : « objets inani-  
més, avez-vous donc une âme qui s'attache à  
notre âme et la force d'aimer ? » tant on sent  
que M<sup>lle</sup> Guyot a mis de son âme et de sa con-  
science pour les peindre.

Plus on regarde ces tableaux, plus on les aime  
et plus on se sent émue en pensant à la persé-  
vérance, au courage dont l'artiste dut faire preuve  
en commençant à peindre à l'âge de 32 ans pour  
réaliser sa vocation et parvenir à un tel ré-  
sultat. Ses œuvres sont vivantes, sincères, et  
demandent d'être jugées équitablement.

Nous souhaitons que beaucoup de jeunes, ou-  
vrières et ouvriers, visitent cette exposition ; elle  
leur donnerait une grande, une immense leçon.  
Elle semble nous dire : « Tous, nous avons reçu  
des talents, tous nous avons le devoir de les  
faire valoir ».

E. DI CENTA.

**Petit Courrier de nos lectrices**

**Henriette à Jacqueline.** — Vous aurez lu  
comme moi, chère amie, l'article que l'un des der-  
niers numéros de notre journal a consacré au pro-  
blème si important de « la femme seule » ; et étant  
comme moi enrôlée bon gré mal gré parmi les  
célibataires, vous aurez certainement fait à son  
sujet de nombreuses réflexions. Il en est une  
que je tiens à vous communiquer, comme à  
celles des lectrices du *Mouvement* que ce problè-  
me intéresse aussi : selon Mlle Elisabeth Hugue-  
nin, qui l'a traité tout au long dans son dernier  
volume, la femme célibataire serait, de l'avis des  
médecins, bien plus fréquemment qu'à la femme  
mariée, victime de névroses et de déséquilibre  
nerveux et, pour employer une expression plus  
imagée qu'élégante, ce serait, chez elle, que l'on  
trouverait surtout du « gibier de clinique ». Or,  
une femme médecin avec laquelle je discutais m'a  
opposé un démenti formel à cette affirmation,  
déclarant qu'à sa connaissance, les femmes ma-  
riées constituent autant que les célibataires la

clientèle des psychiatres. Et je dois dire que si  
je regarde autour de moi, et compare fem-  
mes mariées et femmes célibataires que je con-  
nais bien, je ne puis que lui donner raison. Qu'en  
pensez-vous ?

**Vieille suffragiste.** — J'ai été très intéressée  
par la nouvelle que l'on a fait entendre aussi la  
voix des femmes de Genève pour le « Musée de  
la parole » et n'ai pu m'empêcher de me livrer  
à des réflexions à cet égard : comment nos ar-  
rière-petites filles, quand elles entendent ce dis-  
cours, jugeront-elles la situation qui est la nôtre ?  
La trouveront-elles douloureusement retardée ?  
S'étonneront-elles du petit nombre de nos femmes  
pasteurs, juges, professeurs d'université, etc. ?  
Je voudrais le croire !... mais en constatant le  
recul actuel de plusieurs de nos causes, la  
peine effroyable que nous éprouvons notam-  
ment à nous faire reconnaître nos droits de ci-  
toyennes... je ne puis m'empêcher de me de-  
mander avec anxiété, si, tout au contraire, les Ge-  
névoises de l'an 2042 ne considèrent pas avec  
mélancoie qu'elles comptent encore moins que  
nous dans la République ! Qui veut ma rassurer ?...

**ÉCOLE PARTICULIÈRE**

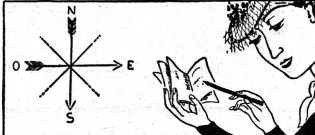
Mesdames PIOTET  
Pontaise, 15 - LAUSANNE - Tél. 2.92.27  
Classes de 4 à 18 ans - Cours commerciaux  
On accepte quelques pensionnaires

femme en tant que personne. — Les jeunes  
coopératrices. — Enfin la conférence de M. Boson,  
d'une belle tenue, fut fort appréciée par un audi-  
toire réceptif comme il en est peu. Bonne journée  
pour les femmes de Suisse romande qui tendent  
à un continuel développement intellectuel.  
E. St.

**A l'Union des Femmes de Genève.**

C'est un nombreux auditoire qui se pressait  
le 22 mai dernier à l'Assemblée générale annuelle,  
dont la série de rapports est toujours très goûtée,  
parce qu'elle donne en raccourci une idée  
de l'activité des divers groupes et Commissions  
de l'Union.

L'on entendit d'abord le rapport du Comité  
présenté par M<sup>lle</sup> Tremblay, présidente, rap-  
port dont la forme littéraire ne surprendra  
aucun des lecteurs de ce journal qui ont eu plu-  
sieurs fois le plaisir d'études historiques parues  
dans nos feuillets ; puis le rapport financier,  
accueilli avec courage, quand bien même il si-  
gnale cette année-ci un déficit de près de mille  
francs ! qui faudrait absolument combler par de  
nouvelles adhésions, les dépenses ne pouvant  
plus guère être comprimées sans nuire à la bonne  
marche de la Société. Virent ensuite les rap-  
ports du groupe de couture (M<sup>me</sup> Reverdin), du  
Bureau de placement (M<sup>me</sup> Choisy), de la Sec-  
tion de Lecture (M<sup>lle</sup> Naville), des bridageuses, qui  
se réjouissent, non pour s'amuser, mais pour ver-  
ser au bout de la saison une jolie somme dans  
l'escarcelle de l'Union (M<sup>lle</sup> Saran), de l'Entraide  
ménagère (M<sup>me</sup> Chapuisat), des Vacances pour  
mères de famille (M<sup>lle</sup> Laporte) de la Fondation  
de lit Reymond (M<sup>me</sup> Gardy)... et nous craignons  
d'en oublier ! Puis, l'Union offrant toujours ai-  
mablement la parole à des activités, jadis créées  
par elle, mais qui vivent maintenant de leur vie  
indépendante, l'on entendit encore M<sup>lle</sup> Gourd  
parler de l'Ouvroir, et M<sup>lle</sup> Wenger de l'Institut  
ménager. Enfin M<sup>me</sup> Chenevard donna en ter-  
minant des détails qui intéressent vivement ses  
auditrices sur l'organisation des repas pour en-  
fants - sous-aliments, dont l'Union a pris l'ini-  
tiative au cours de ce dernier hiver.



**Garnet de la Quinzaine**

**Vendredi 18 juin :**  
GENÈVE : Guilde des Coopératrices de Suisse,  
Assemblée de déléguées, Foyer Coopératif,  
11, Cours de Rive, 14 h. : Rapports divers, fixation  
de la cotisation annuelle, élection. —  
*Le nouvel hebdomadaire coopératif romand*,  
par M. Ch. H. Barbier. — *Les coopératives  
scolaires*, par M<sup>lle</sup> N. Baechler. — Discussion.

**Samedi 19 juin :**  
GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin  
22, rue Etienne-Dumont, Assemblée gé-  
nérale annuelle : 17 h. 30 : Séance administrative  
(rapports de la présidente, de la trésorière  
des vérificatrices des comptes, élections du  
Comité, rapport sur l'Assemblée suisse à  
Thoune, divers). — 19 h. 30 : Souper piquet-  
que apporté par les participants (on pourra  
se procurer du thé au local). — 20 h. 30 :  
Une heure de musique et de poésie offerte  
aux suffragistes par des membres de l'As-  
sociation et leurs amis. — Cordiale invitation  
à tous ceux qui aiment la musique et la poésie  
et désirent le suffrage.

**Lundi 21 juin :**  
ZÜRICH : Société d'utilité publique des fem-  
mes suisses, Assemblée générale annuelle,  
Palais des Congrès, 9 h. 30 précises : As-  
semblée administrative, rapports, situation de  
caisse, etc. — 11 h. : *Maitresses de maison  
et problèmes de service domestique*, par M<sup>lle</sup>  
Mutzenberger. — 11 h. 30 : *Notre jeunesse en  
danger*, par M. P. Kister (Berne). — 12 h.  
30 : Repas en commun. — 14 h. 15 : *Que  
pouvons-nous faire pour l'extension des cul-  
tures ?* M<sup>lle</sup> Dasching (Berne). — 15 h. 30 :  
*Femme et patrie*, par prof. Schmid (Zurich).  
Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE